



## **COMITÉ D'ÉTHIQUE DU CRÉMATORIUM DU GRAND GUÉRET**

### **Quel est son rôle ?**

Par délibération n°2/19 du 21 février 2019, le Conseil Communautaire a créé un comité d'éthique afin de suivre le fonctionnement du crématorium dans ses aspects humains, qualitatifs, et en particulier, dans sa relation avec les familles. A ce titre, il a pour rôle :

- de veiller au respect du code de déontologie et d'éthique de la profession funéraire,
- de prendre en compte la qualité de l'accueil des familles et le respect de leur volonté en matière de cérémonies,
- de proposer toutes mesures susceptibles d'apporter des améliorations dans la qualité du service.

### **Quel est l'intérêt pour le territoire ?**

La mise en place de comité d'éthique est :

- pour la collectivité : un gage de transparence, une possibilité concrète d'information sur l'activité,
- pour le délégataire : la possibilité de répertorier les difficultés, le partage des problématiques,
- pour les entreprises funéraires : la garantie de non-discrimination, l'égalité de traitement,
- pour les familles : la garantie d'un service public de qualité, la possibilité de disposer d'interlocuteurs pour exprimer leurs satisfactions ou doléances et la garantie qu'elles seront prises en compte,
- pour les associations crématisistes : la garantie que l'éthique de la crémation et que la volonté des familles seront respectées.

### **Quelle est sa composition ?**

Le comité d'éthique du Crématorium du Grand Guéret est composé de 10 membres :

- deux représentants de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, désignés par le Conseil Communautaire :
- d'un représentant du délégataire,
- d'un représentant du personnel du délégataire,

- deux représentants d'entreprises funéraires,
- de deux représentants de l'association Crématisse de la Creuse et de la Haute-Vienne,
- de deux représentants des usagers.

Chaque titulaire dispose d'un suppléant.

Il est actuellement présidé par M. Yves COUTURIER, représentant de l'association Crématisse de la Creuse et de la Haute-Vienne.

**Modalités de saisine du Comité d'éthique :**

Le Comité d'Ethique peut être saisi par simple demande des usagers directement ou par l'intermédiaire du personnel du crématorium, auprès du président et ou par un autre membre du comité d'éthique.

Contact : de préférence par mail : [president.cecgg@gmail.com](mailto:president.cecgg@gmail.com)

à défaut par courrier adressé à :

Monsieur le Président Comité d'éthique  
Crématorium du grand Guéret  
Communauté d'agglomération du grand Guéret  
9, avenue Charles de Gaulle  
BP 302  
GUERET Cédex